



Salarié·es et intermittent·es du spectacle et de la Culture vent debout contre la Réforme de l'Assurance chômage

vendredi 1er octobre 2021, par [Bariaud](#)

SALARIÉ·ES ET INTERMITTENT·ES DU SPECTACLE ET DE LA CULTURE VENT DEBOUT CONTRE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

À l'annonce du projet de réforme de l'assurance chômage, les employé·es intermittent·es du spectacle et de la culture se sont mobilisés partout en France. Dans les centres culturels, ils et elles ont pris le relais de l'occupation de L'Odéon à Paris pour montrer leur opposition à cette loi qui pénalisera encore plus une profession aux contrats précaires.



Tous les vendredis, depuis plusieurs semaines, les intermittent·es du spectacle, salarié·es et occupant·es de La Coursive, ont organisé « les vendredis de la colère ».

La force de la Culture contre la culture de la force

C'est derrière cette banderole qu'ils et elles ont également mené leur action au théâtre de La Coursive à La Rochelle. L'UD CGT 17 et l'USR 17 ainsi que le soutien des retraité·es ont contribué au succès de ces actions.

La CGT et autres syndicats se sont joints à eux et elles, notamment de nombreux retraité·es pour qui l'accès à la culture, théâtre, concert, cinéma, expositions, sont des éléments essentiels de leur vie et activités de retraité·es.

En avril, les manifestant·es exigeant l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage se sont rassemblés à « la Friche du Gabut » pour se diriger vers la Coursive.

Les revendications appellent à la convergence des luttes clame-t-on à l'UD CGT de Charente Maritime.

Jacky Pilaguet SGEN 17

RAPPEL DES ENJEUX

Au 1^{er} juillet, changement du mode de calcul de l'allocation qui fera baisser les droits mensuels jusqu'à 40 % de 1,115 millions de personnes. Parmi ces dernières, 80 % avaient des salaires en CDI ou équivalents, quelle que soit leur qualification. Plus de 340 000 d'entre eux et elles verront leur indemnisation mensuelle passer de 855 euros à 522 euros. Le gouvernement prévoit un abaissement du seuil d'accès aux allocations chômage passant de 4 à 3 mois de travail.

23

Le Lien N° 208 - sept. 2021

À l'annonce du projet de réforme de l'assurance chômage, les employé·es intermittent·es du spectacle et de la culture se sont mobilisés partout en France. Dans les centres culturels, ils et elles ont pris le relais de l'occupation de L'Odéon à Paris pour montrer leur opposition à cette loi qui pénalisera encore plus une profession aux contrats précaires.

La force de la culture contre la culture de la force.

C'est derrière cette banderole qu'ils et elles ont également mené leur action au théâtre de La Coursive à La Rochelle. L'UD CGT 17 et l'USR 17 ainsi que le soutien des retraité·es ont contribué au succès de ces actions.

Tous les vendredis depuis plusieurs semaines, les intermittent·es du spectacle, salarié·es et occupant·es de La Coursive, ont organisé « les vendredis de la colère ».

La CGT et autres syndicats se sont joints à eux et elles, notamment de nombreux retraité·es pour qui l'accès à la culture, théâtre, concert, cinéma, expositions sont des éléments essentiels de leur vie et activités de retraité·es.

En avril, les manifestant·es exigeant l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage se sont rassemblés à « la Friche du Gabut » pour se diriger vers la Coursive.

Les revendications appellent à la convergence des luttes clame-t-on à l'UD CGT de Charente Maritime.

RAPPEL DES ENJEUX

Au 1er juillet, changement du mode de calcul de l'allocation qui fera baisser les droits mensuels jusqu'à 40 % de 1,115 millions de personnes.

Parmi ces dernières, 80 %

seraient des salarié·es en C.D.D. ou intérim, quelle que soit leur qualification.

Plus de 360 000 d'entre eux et elles verraient leur indemnisation mensuelle passer de 885 euros à 622 euros

Le gouvernement prévoit un durcissement du seuil d'accès aux allocations chômage passant de 4 à 6 mois de travail.